



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question écrite n° 95013

Texte de la question

M. Philippe Briand appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'éventuelle mise en place d'un service minimum de l'essence en cas de crise et de pénurie à court et moyen termes. En effet, au cours du mois d'octobre, chacun a pu observer les conséquences, sur la vie quotidienne des Français et l'économie, du blocage de plusieurs raffineries de la métropole. C'est pourquoi il lui demande s'il lui paraît souhaitable de mettre en place un service minimum de l'essence en cas de menace de pénurie où si le pouvoir de réquisition préfectoral lui semble simplement suffisant.

Texte de la réponse

Pendant la crise d'octobre 2010, le Gouvernement a mis en oeuvre un certain nombre de mesures pour limiter l'impact des mouvements sociaux sur les usagers (dérogations au transport des matières dangereuses, dérogations au niveau des spécifications des produits, facilités douanières et usage partiel des stocks stratégiques). Des réquisitions ont été réalisées de manière limitée quand les situations se sont avérées localement critiques et les forces de l'ordre sont intervenues à plusieurs reprises pour assurer le déblocage de dépôts pétroliers. Il existe un plan ressources hydrocarbures applicable au niveau national, zonal ou départemental, qui permet de réduire la demande en cas de crise. Les mesures de ce plan ont pour but d'assurer la continuité de l'activité des services publics et de l'activité économique en cas de crises graves. Le Gouvernement a fait le choix de ne pas déclencher ce plan de façon formelle pour éviter un effet d'annonce qui aurait pu contribuer à un accroissement des achats de précaution des consommateurs et donc aggraver la situation. Un retour d'expérience sur cette crise sans précédent est en cours afin d'en tirer les enseignements.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95013

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13251

Réponse publiée le : 8 mars 2011, page 2293